



الاتحاد الجيبوتي للكاراتيه والفنون القتالية

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Année 2026

Date : samedi 26 septembre 2026

Lieu : au siège de la FDKAMA – Stade Hassan Gouled

Étaient présents : Kanano, Wahib, Mohamed Omar, Mohamed Ali, Kaled Amer, Nadim Izat, Moussa Ibrahim, Abdoukader Moussa

Absences justifiées :

Absences non justifiées : Rami Kassim

La réunion débute à **10h00** sous la présidence de **Maître Abdoukader Bourhan Kanano**, Président de la Fédération Djiboutienne de Karaté et des Arts Martiaux Affinitaires.

Secrétaire de séance : Maître Wahib Mahamoud Mustapha, Secrétaire Général.

Après vérification de la feuille de présence annexée au présent procès-verbal, le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée générale régulièrement constituée et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan des activités 2026 ;
2. Adoption des statuts de la FDKAMA ;
3. Adoption du bilan des activités 2026 ;
4. Perspectives ;
5. Questions diverses.

L'ordre du jour est soumis aux membres et adopté.

BILAN DES ACTIVITÉS 2026

Le Président présente aux membres de l'Assemblée les principales activités réalisées par la Fédération au cours de l'année 2026.

Passages de grades – Ceinture Noire 1er Dan

Deux sessions officielles de passage de grades de Ceinture Noire – 1er Dan ont été organisées sous l'autorité de la Commission Nationale des Grades de la FDKAMA.

La **première session**, organisée le **samedi 7 février 2026 à l'Institut Djiboutien des Arts (IDA)**, a permis à cinq candidats du Kanano Dojo d'obtenir le grade de Ceinture Noire – 1^{er} Dan :

- Ali Abdoukader Bourhan ;
- Ronin Sunny Thachakkalil ;
- Nassira Abdoukader Mohamed ;
- Dagan Gouled Ahmed ;
- Iman Ali Hassan.

La **deuxième session** s'est tenue le **23 septembre 2026 au Stade Hassan Gouled**. Six candidats se sont présentés et les six ont été déclarés admis au grade de Ceinture Noire – 1^{er} Dan.

Les candidats admis sont :

- Anas Faresse Omar ;
- Nasteho Ahmed Said ;
- Boubacar Barnabe Konate ;
- Omar Mohamed Omar ;
- Salimata Konate ;
- Rached Ahmed Omar.

Le jury de cette deuxième session était composé de :

- **Maître Abdoukader Bourhan Kanano, 6^e Dan**, Président de la FDKAMA et Président de la Commission Nationale des Grades ;
- **Maître Wahib Mahamoud Mustapha, 6^e Dan**, Secrétaire Général et membre du jury ;
- **Sensei Mohamed Omar Mohamed, 4^e Dan**, Directeur Technique National et membre du jury.

Ont assisté à l'examen en qualité d'observateurs :

- **M. Abchir Ali Hassan**, Directeur des Sports – Secrétariat d'État chargé des Sports ;
- **M. Ayderousse Houssein**, représentant du Comité National Olympique et Sportif Djiboutien.

Pour cette deuxième session, le résultat enregistré est de **6 candidats, 6 admis et aucun ajourné**.

Au total, les deux sessions organisées en 2026 ont permis à **11 pratiquants d'accéder au grade de Ceinture Noire – 1^{er} Dan**.

Entraînements de masse

Le **15 février 2026**, la FDKAMA a organisé, de **18h30 à 20h00 au Centre de Tennis de Gabode**, un entraînement de masse réunissant les clubs affiliés.

Cet événement a contribué au renforcement de la cohésion, de la fraternité et de l'unité du karaté djiboutien.

Il a également été marqué par la présence de **représentants des Forces japonaises d'autodéfense basées à Djibouti**, donnant à ce rassemblement une dimension particulière de coopération et d'amitié entre **Djibouti et le Japon** autour des valeurs des arts martiaux.

Un nouvel **entraînement de masse** a également été organisé au **Lycée Kessel au mois d'avril 2026**, permettant aux pratiquants des différents clubs de se retrouver autour d'un entraînement commun.

Remise des diplômes

Le **14 juin 2026**, une cérémonie de remise des diplômes de Ceinture Noire – 1er Dan a été organisée au Kanano Dojo au bénéfice des cinq candidats admis lors de la première session du 7 février 2026.

Activités des clubs

Le Kanano Dojo a organisé son **Championnat Interne 2026**.

La deuxième journée de cette compétition s'est tenue le **17 juin 2026 à l'Institut Djiboutien des Arts** et concernait notamment les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

Cette activité a permis aux jeunes pratiquants de développer leur expérience de la compétition et de s'initier également aux fonctions d'arbitrage.

Après présentation de l'ensemble de ces activités, l'Assemblée félicite les nouveaux gradés et remercie les dirigeants, cadres techniques, membres de la Commission Nationale des Grades, membres des jurys, enseignants, arbitres, pratiquants, bénévoles, familles et partenaires ayant contribué au bon déroulement des activités de l'année 2026.

L'Assemblée prend acte du bilan présenté.

ADOPTION DES STATUTS DE LA FDKAMA

Le Président présente à l'Assemblée générale les **statuts de la Fédération Djiboutienne de Karaté et des Arts Martiaux Affinitaires**, annexés au présent procès-verbal.

Après présentation, examen et échanges, les statuts sont soumis au vote de l'Assemblée générale.

Résolution n° 1 :

L'Assemblée générale **adopte à la majorité les statuts de la Fédération Djiboutienne de Karaté et des Arts Martiaux Affinitaires (FDKAMA).**

Pour : 8

Contre : 0

Abstention(s) : 0

L'Assemblée mandate le Président et le Secrétaire Général pour accomplir les formalités administratives nécessaires consécutives à cette adoption.

ADOPTION DU BILAN DES ACTIVITÉS 2026

Le bilan des activités de l'année 2026 est ensuite soumis au vote.

Résolution n° 2 :

L'Assemblée générale **adopte à la majorité le bilan des activités de l'année 2026.**

Pour : 8

Contre : 0

Abstention(s) : 0

PERSPECTIVES

Pour la poursuite du développement du karaté djiboutien, l'Assemblée retient notamment les orientations suivantes :

- Poursuivre l'organisation des passages de grades ;
- Renforcer la formation technique des pratiquants ;
- Développer la formation des jeunes, des arbitres et des cadres ;
- Organiser régulièrement des entraînements de masse afin de renforcer la cohésion entre les clubs ;
- Poursuivre la promotion des valeurs du karaté, notamment le respect, la discipline, la persévérance et l'humilité ;
- Favoriser les échanges et les actions de coopération à travers le karaté.

QUESTIONS DIVERSES

« Aucun point n'a été soulevé au titre des questions diverses. »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des membres pour leur participation et leur engagement au service du karaté djiboutien.

La séance est levée à **12h00**.

Le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Djibouti, le 26 septembre 2026.

Le Secrétaire Général
Maître Wahib Mahamoud Mustapha